

# Demande de projet 2005



Mois de l'arbre et des forêts...

MAI 2005



Nom de l'organisme : \_\_\_\_\_

Responsable : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Tél. de jour : \_\_\_\_\_ Téléc. \_\_\_\_\_

## Nom et numéro de téléphone de la personne responsable des plants (si différent)

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. de jour : \_\_\_\_\_

Courriel pour rejoindre un responsable : \_\_\_\_\_

Choix des essences :

Arbres	Quantité	Arbres	Quantité
<b>Bouleau jaune</b> (merisier) ✓ un sol profond, fertile et humide ✓ exposition ensoleillée ou mi-ombragée		<b>Frêne blanc ou rouge</b> ✓ sol humide mais bien drainé ✓ exposition ensoleillée	
<b>Pin blanc ou rouge</b> ✓ sol de faible à moyenne humidité bien drainé ✓ exposition ensoleillée (pin rouge) ou mi-ombragée (pin blanc)		<b>Épinette blanche</b> ✓ sol d'humidité moyenne bien drainé ✓ exposition ensoleillée ou mi-ombragée	
<b>Quantité totale</b>			

NOTEZ que l'AFCE ne s'engage pas à accepter votre demande et peut modifier le nombre des plants et le type d'essence alloués par projet. Les promoteurs devront aller chercher les plants à l'endroit de distribution, en fonction de l'horaire préétabli par l'AFCE. Nous vous ferons part des dates de distribution (environ à la mi-mai).

**Date limite pour présenter un projet : le vendredi 25 mars 2005**



# PROTOCOLE D'ENTENTE



*Mois de l'arbre et des forêts...*

MAI 2005



## 1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Toute demande de plants doit s'inscrire dans le cadre d'un projet éducatif recherchant les objectifs suivants :

- Sensibiliser la population à l'importance et au respect de l'arbre et des forêts;
- Permettre à la population d'acquérir les connaissances élémentaires sur l'arbre et les soins qu'il nécessite;
- Inciter la population à poser des gestes concrets de conservation et d'amélioration de son environnement.

## 2. ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

- Utiliser et distribuer gratuitement les plants fournis à des fins récréatives;
- Prendre entièrement à sa charge la livraison des plants à partir de l'endroit de distribution, à la journée et à l'heure convenue;
- Préciser lors de la promotion et de la distribution que les plants sont fournis gratuitement par l'AFCE et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

## 3. ENGAGEMENTS DE L'AFCE POUR LES PROJETS RETENUS

- Confirmer les essences et le nombre de plants, et ce, au moins une semaine avant la date de prise en charge des plants.

## 4. AUTRES CONSIDÉRATIONS

Il est entendu que le DEMANDEUR ne peut utiliser à des fins mercantiles les plants et le matériel fournis par l'AFCE.

Il est entendu que l'AFCE se réserve le droit d'annuler une commande de plants en tout temps ou de résilier la présente entente si le DEMANDEUR ne respecte pas les engagements prévus par celle-ci. Dans tous les cas, aucune indemnité ou compensation ne pourra être exigée à l'AFCE par le DEMANDEUR.

Pour \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Pour l'AFCE

X \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

### NOTE IMPORTANTE

Nous vous invitons à nous faire parvenir des photos de votre activité avant le 10 juin pour publication dans l'édition d'été de notre magazine *Progrès Forestier*, distribué partout au Québec.

# Suggestions d'activités



*Mois de l'arbre et des forêts...*

MAI 2005



« Une activité éducative vise à acquérir des connaissances et à développer une pratique dans le but de poser un geste de conservation. »

## **Journée, semaine ou mois de l'arbre**

Proclamation d'une journée, d'une semaine ou d'un mois de l'arbre par les autorités municipales, suivie de plantations symboliques à travers la municipalité sur des terrains publics et collaboration avec l'école ou un club d'horticulture.

## **Samedi de l'arbre**

Journée consacrée à la sensibilisation de la population relativement à l'importance des arbres dans le milieu de vie ou à la récupération de matières recyclables.

## **Plantation officielle**

Plantation avec les autorités scolaires ou municipales.

## **Une nouvelle résidence, un arbre**

Plantation d'un arbre à chaque résidence construite durant l'année, afin d'inciter le propriétaire à aménager son terrain.

## **Lutte contre l'érosion**

Avec la participation des citoyens, plantation communautaire en bordure d'un cours d'eau afin d'éviter ou de freiner l'érosion.

## **Activité d'information forestière**

Organiser une soirée d'information ou tenir un stand dans un lieu public, avec la participation d'un ingénieur ou d'un technicien forestier de votre secteur.